



Suite à la nomination d'un nouveau juge d'instruction dans l'affaire Martinez Zogo, le président du tribunal militaire de Yaoundé a décidé de dessaisir le magistrat militaire et juge d'instruction Sikati Il Kamwo Florent Aimé. Le dossier de l'assassinat de Martinez Zogo a été confié au magistrat militaire et juge d'instruction Nzie Pierrot Narcisse, récemment nommé par Paul Biya. Cette décision a été prise dans le cadre d'une ordonnance signée par le Colonel Misse Djone Beaudouin.

Les motivations du dessaisissement

Selon l'ordonnance, le chef de bataillon Magistrat Belinga Cerlin, Commissaire du gouvernement du Tribunal militaire de Yaoundé, a invoqué l'article 146 alinéa 2 du code de procédure pénale pour demander le dessaisissement du juge d'instruction, Sikati Kamwo Il Florent Aimé. Le Commissaire du gouvernement a mentionné l'importance d'optimiser le temps judiciaire et de favoriser de bonnes relations entre le juge et les parties concernées.

« Qu'il a ajouté que le juge d'instruction doit pouvoir travailler dans les conditions normales pour poser les actes d'instruction en toute sérénité, qu'il a soutenu que le brouille observée suite à la correspondance signée en date du 1er décembre 2023 par le présent juge d'instruction et ayant pour objet « circulation d'une ordonnance » a suscité des réactions controversées de la part de certains inculpés : Qu'il a continué en indiquant que cette

situation laisse subodorer une certaine perte de confiance susceptible d'entraver le cours de la présente information judiciaire, qu'il a ajouté que depuis lors, le juge d'Instruction concerne n'a posé aucun autre acte tendant à la manifestation de la vérité, qu'il a souligné que cette inaction est préjudiciable à la recherche de la vérité dans un délai raisonnable qu'il conclut en requérant qu'il y a lieu de dessaisir le juge d'instruction en charge de l'instruction du dossier au profit d'un autre », indique l'ordonnance.